



UNSA Défense
AIA Clermont-Ferrand
161 avenue du Brézet
63028 Clermont-Fd Cedex 2
Tél : 04 73 42 56 92
unsa.atiacl@gmail.com

LE FIL d'ARIANE



• L'EDITO

L'information des adhérents du syndicat UNSA Défense

FOMO

On pourrait appeler cela les « **De quoi j'me mêle** ». Plus communément, nous les connaissons mieux sous l'appellation « **Notification** », d'autres appellent cela les « Pings ». Votre collègue de bureau, votre ado, tous deux addictifs au portable, n'ayant pas encore compris qu'il existait un « mode silencieux sur tous les portables » en reçoivent en moyenne 411 par jour. Vous mesurez que c'est uniquement parce que vous avez conscience qu'en France, il existe un code pénal, que vous n'êtes pas encore passé à l'acte... vous limitant à la crise de nerf ou gentil comme vous êtes... à prendre sur vous. Nos journées en sont remplies. A tel point que qu'un nouveau syndrome des temps modernes est apparu du fait de cette technologie intrusive. **Le syndrome FOMO « Fear Of Missing Out »... en français « La peur de rater quelque chose »**. Ce n'est pas anodin. Il crée une espèce d'angoisse de manquer une nouvelle ou un événement important et crée une forme de dépendance psychologique qui peut rapidement se transformer en angoisse. Observez vos congénères après la lecture de cette page et vous constaterez cette cruelle réalité... peut-être vous-même souffrez-vous de « FOMO » sans en avoir réellement conscience.

La période pandémique COVID a sans doute accéléré le phénomène. Rappelez-vous... Alors que vous ne demandiez rien à personne, votre portable vous notifie qu'une personne que vous ne connaissez pas, un parfait inconnu à qui vous n'avez jamais communiqué votre numéro, a été en contact avec vous dans le bus 974 à 14h26, qu'à votre tour vous êtes cas contact et l'espion qui se cache dans votre portable vous avertit que vous devez vous isoler pour 5 jours. Le FOMO c'est l'outil asymptomatique parfait pour savoir si vous allez mourir...

Je ne suis pas complotiste mais quand même... L'autre jour, je reçois : « *La distance que vous avez parcourue aujourd'hui est inférieure à celle d'hier et ce mois-ci, vous avez marché et couru moins que le mois dernier* ». D'abord, de quoi j'me mêle ? Je terminais ma 10^{ème} manif contre la réforme des retraites et il était peu probable que j'ai marché moins que la veille. Puis je me suis rappelé qu'hier justement, j'étais dans le train et d'après mon historique, j'ai dû me rendre... hier à Paris et aujourd'hui à l'évidence. Juste en fait, j'avais oublié qu'il m'a fallu parcourir 2,4km pour trouver des toilettes dignes de ce nom dans le train. Fatigué de cette randonnée ferroviaire, un p'tit tchic-tchic savon sur les mains parfum 'attaché case' et j'étais bon pour le voyage retour à ma place. C'était trop beau...pas d'eau. Nouvelle randonnée pour développer mes capacités de sourcier, il doit bien y avoir un point d'eau quelque part dans ce train. Tout bien pesé, je préfère les manifs, on marche moins. De retour à mon siège, ma voisine d'aventure pensait que j'avais sauté en marche vu mon délai d'absence. A son tour, elle me demande de surveiller ses affaires souhaitant elle aussi... enfin vous avez compris. Je lui dis : « *Oui ben partez tout de suite, on arrive dans 2h quand même alors ne traînez pas trop en route* ». Je lis son étonnement dans ses yeux quand, gentiment je lui offre mon paquet de kleenex. Elle s'en saisit sans encore comprendre, mais je sais qu'elle me remerciera à distance.

Même les histoires pour les enfants peuvent virer rapidement au cauchemar... « *Alors la princesse bien décidée cette fois-ci à envoyer un SMS d'amour à son prince charmant reçut cette horrible double notification qui lui glaça le sang 'Pas de réseau et batterie faible 3%'*... Voilà aujourd'hui comment finissent les princes charmants, seuls et désabusés, s'il était prouvé qu'ils existent.

C'est un fait, les smartphones détournent une partie importante de l'attention. Il y a non seulement les notifications que l'on n'a de cesse de consulter, au cas où un message urgent ou une information exclusive viendrait à arriver, mais il y a aussi la simple attente des notifications et les coups d'œil répétés en direction de l'écran afin de s'assurer que rien ne soit arrivé lorsque l'on regardait ailleurs. En moyenne les scientifiques estiment que cette interruption exogène est répétée toutes les 6 minutes au cours de la journée. Qu'il faut ensuite quelques minutes pour retrouver sa concentration... et voilà enfin démontrée, ne cherchez plus, la nécessité de prolonger sans fin l'âge légal de départ en retraite. « **Les FOMO m'ont tué** ». Le gouvernement a bien compris votre déconcentration. Parait que la première Ministre fait ce geste compulsif 49,3 fois par jour. Elle envoie elle-même les notifications aux député-es : « **Vous avez été élus pour voter les lois, mais vous emmerdez pas, on va le faire pour vous** ». Voilà enfin résolu le mystère des parlementaires sans cesse sur les portables pendant les séances de débat dans l'hémicycle. Merci le Fil d'Ariane !!! Il y a bien une autre façon de rester concentré sur une tâche, c'est de passer à la vitesse supérieure en quelque sorte, une forme de radicalisation numérique : placez votre portable dans une autre pièce. J'ai proposé à mes enfants et je n'ai reçu qu'un classique, mais ferme et définitif : « **Même pas en rêve** ». **On est fichu avec ces FOMO 'pavloviens'**.

« **On dit qu'il faut bien supporter quelques chenilles si on veut connaître les papillons... il paraît que c'est tellement beau. Ça ne durera pas longtemps, juste le temps d'une vie** ».

Amitiés. Laurent Tintignac

L'important n'est pas de convaincre, mais donner à réfléchir.

n°189 – Avril 2023

• AU SOMMAIRE

- Réforme des retraites... vite une pause
- 64 ans c'est NON
- Boycott des instances au MinArm
- CIA 2022
- Assurance chômage
- Point d'indice : +10% pour l'UNSA
- Le mois de la poésie
- Inflation en février 2022

Une réforme des retraites sur pause... vite !!!



Voilà ce que demandent toutes les organisations syndicales, unies comme jamais elles l'ont été, unanimes dans leur analyse que d'autres solutions existent que de prolonger sans fin l'âge légal de départ en retraite. **Parce qu'il faut bien se le dire... aujourd'hui c'est 64 ans... puis 65... puis 66 et un jour... combien ?**

Toutes ces propositions, et quoiqu'en dise le gouvernement, ont été posées sur la table des discussions. Toutes sans exception ont été balayées d'un revers de main, la seule obsession étant de reporter l'âge légal à 64 ans et d'accélérer le nombre de trimestres nécessaires pour bénéficier d'une pension à taux plein.

Une réforme tellement bien préparée que pas un ministre ne fut en capacité d'en expliquer les subtilités techniques. **Une réforme tellement bien comprise** que 9 salariés sur 10 et plus de 75% des Français n'en veulent pas. **Une réforme tellement bien partagée** que les parlementaires ont été privés de leur droit le plus élémentaire, celui de voter les lois, par le recours à cet artifice constitutionnel certes, mais violent dans le fond comme dans la forme, le fameux article 49-3, cinglant comme un désaveu de la justesse et de la justice de cette réforme. Le président de la République semble n'en avoir cure et dans une arrogance rarement observée, refuse jusqu'à s'entretenir avec l'intersyndicale en place depuis le 19 janvier, jour de la 1^{ère} mobilisation contre cette réforme des retraites injuste et injustifiée.

En ce mois d'avril, affichant 10 journées de grève et de mobilisation toutes plus importantes les unes que les autres, le gouvernement pose un préalable à la discussion avec l'intersyndicale... parler de tout sauf des retraites. Mais bien sûr !!! **L'UNSA prévient. Si le gouvernement n'appuie pas sur « PAUSE » de cette réforme injuste, ça va pas le faire et la mobilisation n'est pas prête d'arrêter de continuer.**

Je rejoins l'UNSA

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
Tel : 01 42 22 37 02
Unsa.defense@orange.fr
portail-unsaintraderf.gouv.fr
www.unsadefense.com
[@UNSADefense](https://twitter.com/UNSADefense)

Retrouvez-nous sur Facebook
[@unsaaiaclermontferrand](https://www.facebook.com/unsaaiaclermontferrand)



64 ANS C'EST NON!



Et au MinArm ?

Ils ne veulent pas parler avec nous... nous non plus ! Face au mutisme et au mépris affichés par le président de la République et le gouvernement, **les fédérations syndicales du ministère des armées ont décidé de maintenir leur boycott des instances de concertation nationales : CSA ministériel, CSA de réseau, ainsi que les Formations Spécialisées associées, les groupes de travail et les négociations en cours au niveau ministériel.**

Les fédérations maintiennent leur participation dans les instances individuelles, CAP, CCP, CPS et CAPSO afin de ne pas pénaliser le déroulement de carrière des agents. Par ailleurs, les fédérations syndicales du ministère des Armées laissent à leurs syndicats locaux la responsabilité de définir, toujours dans une démarche intersyndicale, leurs modalités d'action et de siéger ou non dans les instances de concertation locales tels que les CSA de BdD et les FS associées. **Cette décision des fédérations vaut jusqu'au 14 avril 2023, date à laquelle le Conseil Constitutionnel rendra son avis sur la validité de la réforme des retraites et l'usage abusif de tous les outils de la constitution par le gouvernement afin de faire aboutir cette loi rejetée par 70% des citoyens et 94% des salariés.**

Les fédérations du ministère des Armées ont convenu de se réunir dès le 14 avril pour définir les suites qu'il conviendra d'apporter à la mobilisation. Dans l'intervalle, les fédérations enjoignent le ministère des Armées et plus particulièrement la DRHMD à mettre cet instant à profit pour réfléchir à la meilleure manière de mettre en œuvre de véritables négociations, notamment à travers l'agenda social, en cohérence avec les employeurs de personnels civils. **Pour les fédérations, plus rien ne devra être comme avant. A l'administration d'en prendre la mesure !**

CIA – Versement en juillet

Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est la partie individuelle du régime indemnitaire des agents fonctionnaires (RIFSEEP). **Pour 2023, le CIA s'appuie sur la manière de servir au titre de l'année 2022 et sera, cette année, versé sur la paie de juillet ou août.** Hors les corps paramédicaux, les ITM, les administrateurs et les détachements sur emploi fonctionnel, sont éligibles au CIA, les agents en position d'activité au 31 décembre 2022, auxquels sont ajoutés ceux ayant au moins 1 jour de présence entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022. Les agents en congé de longue maladie et en congé de longue durée non fractionné sur la totalité de cette période, ne peuvent bénéficier d'un CIA, leur IFSE étant intégralement suspendue.

Les critères d'attribution

- Les missions du poste occupé par l'agent
- La réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs par l'agent
- L'investissement professionnel dans l'exercice des fonctions
- La capacité à travailler en équipe
- La contribution au collectif de travail
- La connaissance du domaine d'intervention
- La réalisation de périodes d'intérim
- La prise en charge de missions supplémentaires
- La capacité à coopérer avec des partenaires internes et externes
- L'implication dans les projets du service, des projets innovants.

Les montants de référence

Ils correspondent au minimum de CIA versé à l'agent dont la manière de servir est justifiée satisfaisante par son employeur et doivent bénéficier aux agents dont la totalité des objectifs du CREP a été atteinte en 2022, sans mention littérale restrictive sur leur manière de servir. L'employeur peut fixer un montant annuel de CIA supérieur au montant de référence en cas de dépassement des objectifs ou de services exceptionnels. Le CIA d'un agent ayant une quotité de travail supérieure ou égale à 80% et qui a atteint l'ensemble de ses objectifs ne sera pas proratisé. L'agent doit bénéficier d'un CIA correspondant à minima au montant de référence de son corps.

Montants de référence et taux de construction budgétaire

Corps	Taux de référence	Taux de construction budgétaire
Attachés	1500	2000
SA	900	1050
AdjAdm	620	700
ICD	1500	2000
TSEF	900	1050
ATMD	620	700
CTSS	1500	2000
ASS	1250	1600
Infirmiers	1250	1600

A Assurance chômage

Baisse de la durée d'indemnisation chômage : l'UNSA saisit le Conseil d'État Face à une nouvelle réforme injuste et brutale visant les demandeurs d'emploi, l'UNSA a décidé de saisir le Conseil d'État pour obtenir son annulation.

RÉFORME DE
L'ALLOCATION
CHÔMAGE
LE SCANDALE !



REVENDICATIF AVEC L'UNSA !

Le décret du 26 janvier dernier acte la baisse de 25% de la durée maximale d'indemnisation des demandeurs d'emploi. Entrées en vigueur le 1^{er} février, ces nouvelles dispositions auront des effets significatifs sur les allocataires de l'assurance chômage :

- **Plus de 50% d'entre eux verraient leur couverture réduite,**
- **Le nombre d'allocataires indemnisés baisserait de 300 000 et 4,5 milliards d'euros d'économie seraient générées sur le dos des plus précaires !**

Détournement de la procédure de négociation des règles d'assurance chômage par les partenaires sociaux sous un faux prétexte d'urgence, atteinte au droit à la protection sociale, failles dans les critères de modulation des règles, seront quelques-uns des arguments que l'UNSA défendra pour tenter d'annuler cette réforme inique.

Contre un gouvernement qui s'obstine à réduire les droits des demandeurs d'emploi, l'UNSA continue son engagement pour une assurance chômage protectrice humainement et financièrement. **En outre, au moment où le gouvernement veut imposer une réforme injuste et brutale du système des retraites, il est à noter que la baisse de la durée potentielle d'indemnisation pourrait réduire dans certains cas le nombre de trimestres validés pour la retraite** (de 1 à 3 trimestres) et le nombre de points de retraite complémentaire se réduira pour les allocataires qui seront indemnisés moins longtemps. **L'UNSA réitère son opposition à cette réforme qui aura des conséquences sociales désastreuses.**



ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE

AUCUN REcul !

Ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !

Urgence point d'indice... +10%

En 2022, les traitements indiciaires bruts des fonctionnaires de l'État ont augmenté en moyenne de 2,1% alors que l'inflation a été de 5,2 %. L'UNSA Fonction Publique revendique une augmentation significative et urgente de la rémunération de tous les agents publics. Un décalage important entre l'inflation et les traitements en 2022 impose pour l'UNSA une revalorisation du point d'indice de +10%.

La moyenne annuelle de l'évolution des traitements indiciaires bruts (hors primes et indemnités), publiée par la DGAFFP, s'établit à 2,1% pour les fonctionnaires de l'État. Elle est variable suivant les catégories :

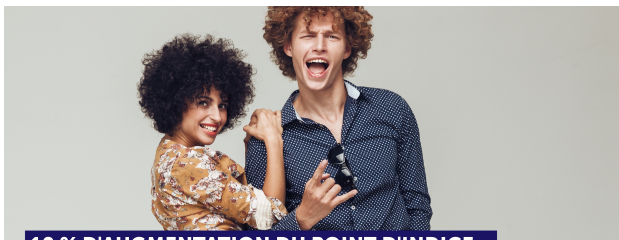
- ➔ +1,8% pour la catégorie A
- ➔ +2 % pour la catégorie B
- ➔ +3,9 % pour la catégorie C.

L'augmentation du point d'indice de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022 a été la mesure qui a touché tous les agents mais ils n'en ont bénéficié qu'au second semestre. Aucune donnée n'est malheureusement disponible pour les agents contractuels, notamment ceux dont le salaire n'est pas basé sur le point d'indice mais sans surprise, les écarts entre l'inflation et les revalorisations sont tout aussi significatifs et imposent la même exigence de revalorisation. C'est bien le pouvoir d'achat de tous les agents publics, fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'Etat, qui continue à s'éroder d'année en année. Ces chiffres renforcent et confirment l'argumentation de l'UNSA Fonction Publique sur la nécessité d'une nouvelle revalorisation de la valeur du point d'indice, qui devra être conséquente. **L'augmentation de 10% du point d'indice revendiquée par l'UNSA Fonction publique est plus que jamais d'actualité !**

Dans le contexte actuel de forte inflation et de manque d'attractivité de la fonction publique, la rémunération des agents publics ne peut pas continuer à « décrocher » par rapport à l'ensemble des salaires sans remettre en cause non seulement leur pouvoir d'achat, mais aussi la reconnaissance de leur engagement.

Au mois de février 2023, l'inflation sur un an atteint 6,2%. Les prévisions pour les mois prochains sont inquiétantes, elles indiquent une nouvelle hausse des produits alimentaires de plus de 10% après une hausse sur un an de plus de 14%, sans même évoquer la hausse des prix de l'énergie. La situation est difficile pour l'ensemble des Français et en particulier pour les agents publics. De nombreuses entreprises ont décidé d'octroyer soit des hausses de salaires conséquentes, soit de fortes primes à leurs salariés. Rien de tel, pour l'instant, dans la fonction publique.

L'UNSA Fonction Publique revendique une prochaine hausse générale, rapide et importante, des traitements des agents publics. Elle en fait une priorité et a écrit au ministre chargé de la Fonction Publique pour l'exiger.



10 % D'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE...
parce qu'on le vaut bien !

L'UNSA, votre alliée du quotidien 

Inflation sur l'alimentation supérieure à 15 %, le point d'indice et les rémunérations des agents doivent être revalorisés urgemment

15,8 %

Inflation sur les produits alimentaires
d'avril 2022 à mars 2023

10 %

Revalorisation du point d'indice revendiquée
par l'UNSA FP

L mois de la poésie

Il n'y a d'obscurité qui ne s'achève sur la lueur du jour...

Bien sûr que non, t'es pas perdue
Contre les autres, tout a survécu
J'ai trouvé refuge dans le silence
J'y ai mis toutes, toutes les nuances
Les larmes, le sourire disent qu'un mot
Un seul mot, un parfum, une photo
Un fragment, un atome de matière
Peuvent réchauffer trois ans d'hiver.

Ils disent aussi et moi je les crois
Peut-être ce qu'on nomme la foi
Chaque jour ce chemin j'ai prié
Alors la nuit n'est jamais tombée
On m'a dit d'ouvrir les yeux
C'est juste un moment pluvieux
Mais ça marche pas comme ça
Je fermais les yeux et t'étais là.

On m'a forcé pourtant, j'ai essayé
Je te promets, j'y suis pas arrivé
Pas plus que la pluie même l'ouragan
N'affecte la salinité de l'océan
On m'a brutalisé, gueulé dessus
Jamais, pas une fois, je n'ai entendu
J'ai gardé nos demains de voyageurs
Et fais que rien jamais ne meurt.

Alors ces peurs irraisonnées
Demain seront ce jardin coloré
L'entends-tu ce bruit réciproque
Comme l'évidence, un électrochoc
N'est-ce pas juste ça la vérité nue
De nous à nous ce courant continu
Murmure de douceurs jamais fausses
Mais juste, dis-toi, nos balises Argos.

Envie de danser, de rire et t'étourdir
Au-dessus de tout, ton seul sourire
Oser le pas, anéantir le provisoire
Vas y, dis-moi un peu toi, pour voir
De l'amour encore les saltimbanques
Ou se dire alors ce vide, ce manque.
Nos p'tites faiblesses respectives
Autant de fragilités instinctives.

